

Compte rendu du CA plénier de l'université de Tours du 28 septembre 2009

Réalisé par Bernard Banoun (BB) et Jean Fabbri (JF), élus sur les listes UPUP-UPC à l'initiative du SNESUP avec SNCS, SNEP, SLU, Sup'recherche.

1) Vote annuel sur le rapport d'activité du président (disposition de la loi LRU)

Loic Vaillant (LV) : tournant stratégique : ouverture sur le prochain contrat quadriennal avec les choix suivants. – Rester multidisciplinaire aux standards européens. – Rapprochement avec Poitiers. – Mise en place du PRES. Outil : les RCE, pour aider à avoir de la « souplesse » afin de remplir les objectifs formation et recherche. – L'immobilier : mise à disposition par le ministère de la Défense de la caserne Beaumont-Chauveau.

- Puis points évoqués par les VP

N. Imbault : renforcer les équipes pédagogiques qui feront le travail d'auto-évaluation via

- évaluation de la formation par les étudiants (cf. groupe de travail lancé l'an dernier) ;
- rapports de jurys d'examen (cf. CA de juin), à étendre aux jurys d'admission des filières sélectives ;
- traduction des acquis en compétences (logique de Bologne), i.e. on n'acquiert pas seulement des savoirs, il faut pouvoir les décrire en termes de compétences (... !) : décrire ces acquis, cela reste à faire ;
- les « conseils de perfectionnement » (qui rassemblent EC, étudiants, professionnels et représentants des collectivités locales) avec pour but d'améliorer les formations ;
- connaissance et suivi des étudiants (quel bac ? redoublements ? réorientations ?).

M. Isingrini : mise en place du PRES et gestion de la recherche, primes d'excellence ; chantier du contrat recherche. Il insiste sur Ecole doctorale Orléans-Tours, point majeur dans le rapprochement des universités. Dépôt au ministère en novembre, pour que les nouvelles ED communes soient opérationnelles pour la prochaine campagne de recrutements d'allocataires ; le VP présente le schéma retenu (5 ED, 3 en SHS, 2 en SHS). Collège doctoral : pour l'insertion des étudiants ; commission inter établissements pour les recrutements des allocations.

Alain Roncin : contrats d'objectifs et de moyens (COM) avec les composantes

Débat :

- BB sur les ED : rester vigilant au déséquilibre en SHS :

Le VP encourage une vision pragmatique pour les porteurs de projet, avec bilan après 2 ans ; LV : les équipes présidentielles sont sensibles à ce que la fusion ne provoque pas de perte de qualité.

- Léa Dolivet(UNEF) : les CRL (centres de recherche en langue) vont-ils ou non supprimer les heures de langues ; il paraît que non ; mais cela ne se traduit pas dans les maquettes : pas de cours sauf optionnel en L2 et L3.

- E. Lesigne : (il reprend aussi des réflexions que lui a transmises Marie-Luce Demonet, absente). – l'expression de LV « travail en mode projet », est-ce vraiment nouveau ? L'évaluation des enseignements par étudiants ; pour la mobilité entrante : importance des stagiaires dans les labos recherche ; sur l'excellence scientifique : il faut ajouter dans le texte une phrase sur le temps de la recherche, temps long. Le rapport parle du mouvement du printemps « localisé aux Tanneurs » ; EL précise qu'il a été très fort aussi ailleurs, droit et sciences notamment.

JF : traite du bilan d'activité sous l'angle de la démocratie et de la collégialité qui devraient être au service d'une dynamique pour nos missions de formation et de recherche. L'équipe présidentielle est en deçà des préoccupations sur de nombreux plans : mastérisation de la formation des enseignants, décharges de service des nouveaux MC, procédures internes de promotions des EC, impulsion d'une vitalité collective. Le dossier du PRES est exemplaire : il est confisqué par un petit nombre de personnes. C'est pourquoi il appelle à voter NON au rapport d'activité.

B. Delaunay : sur le fonctionnement démocratique du CA ; peu de C.A., et un ordre du jour trop chargé ; quelle place pour les débats de fond ? – Il faudrait une heure de débat de fond en début de CA. Quant à l'information des collègues non élus, il faudrait la développer sur des sujets sensibles comme la mise en place du PRES. Réponse LV : il peut y avoir des CA supplémentaires ; les administrateurs peuvent susciter des débats d'orientation.

vote : adopté avec 4 contre (BB, JF, JM Brossard(UNATOS), Lea Dolivet (UNEF)

2) STATUTS du PRES :

EL : favoriser les fédérations : ajouter « de recherche » ; MLDemonet : le 6^e point : mutualiser politique documentaire ? réponse LV: ce sera mutualisation et non exclusion d'un ouvrage au détriment d'un autre.

BD : le nom : place curieuse du mot « université » dans « Centre Val de Loire université (ce débat a déjà eu lieu au CA précédent pendant une heure !) ; remarques sur organisation administrative. Proportion des 10 membres du CA issus des établissements fondateurs.

JF : le CA a voté en juillet que seules les deux universités sont membres fondateurs ... or on semble revenir dessus. - Il faudrait mentionner dans les missions la formation des enseignants. Nombreux aspects non démocratiques : quels sont les représentants des établissements, « désignés par les présidents »? à la fois sans avis du CA et sans même qu'ils soient membres de la communauté universitaire ? Trop de points sont renvoyés au règlement intérieur, qui est lui-même à venir...et dont la rédaction exclura les représentants élus (qui viendront siéger UN AN après la création du PRES !)

Réponse LV : ces statuts sont inspirés de PRES existant déjà.

LD : composition du CA : deux représentants étudiants doctorants ; pas d'autres étudiants.

Réponse LV : cela ne peut changer ; la loi fixe que ce sont des doctorants.

LD : Ce n'est pas démocratique !

Du côté des écoles qui feraient partie du PRES : l'Escem approuve l'idée de LV d'un groupement fondateur rassemblant plusieurs écoles – en cours de négociation. Parallèlement, il y aurait un groupement des deux CHR. Cela donnerait 4 membres fondateurs. Répartition des 10 sièges : 5 pour chaque université si elles sont seuls membres fondateurs ; ou, s'il y a d'autres membres fondateurs : 4 pour chacune des deux univ + 1 pour le groupement d'écoles + 1 pour le groupement des CHR-U.

Vote sur le texte des statuts : contre 4 (idem)

LV qui a soumis au vote un texte statutaire avec deux membres fondateurs indique qu'il estime -au vu des débats- être autorisé à promouvoir auprès des autres partenaires du PRES un amendement visant à faire des Ecoles (regroupées en pôle) et des CHR-U (regroupé en un autre pôle) deux autres membres fondateurs de ce PRES. Dans ce cas une nouvelle délibération du CA s'imposera.

3) Rentrée 2009 :

Sur les effectifs : stabilité globale ; hausse en droit et médecine

JF : Depuis le 1^{er} sept la formation d'infirmier passe au grade Licence avec la nécessité pour l'université de Tours de passer des conventions avec les 15 IFSI. Où en sont ces conventions, quel est le point sur les besoins nouveaux en personnels dans ce contexte positif d'universitarisation des formations ?

4) Contrat d'objectifs et de moyens (COM)

Contrat interne des deux IUT – exposé et débat.

LV, Alain Roncin et les deux directrices d'IUT se félicitent du travail effectué.

JF : l'Etat se désengage via la loi LRU et le système SYMPA d'affectation des moyens aux universités. La logique des COM c'est une multiplicité d'« indicateurs techniques » qui risquent de décentrer des objectifs essentiels de formation et de recherche.

Vote : 3 abstentions.

5) Nouvelle organisation de l'immobilier : (les services intérieurs – ménage, maintenance et gardiennage – placés au niveau des composantes).

Il y aura une DTI (direction technique immobilière), plus de comité de gestion de site.

Question JF : comment est-ce passé au CTP ? 7 abstentions.

6) Emplois vacants :

EC : 3 priorités dans les choix proposés :

Centres de ressources en langues : seront privilégiés par recrutement de PrCE et PrAg.

Renforcement dans le domaine de l'orthophonie (coop. Sciences du langage et école d'orthophonie et de l'équipe de mécanique (un seul PR actuellement) : dégager un poste de PR par redéploiement.

Examen des postes :

BB : Très peu de candidature PRCE sur des supports publiés pour 2009-2010.

Réponse LV : il faut recruter des PRCE ou PrAg car il n'est pas normal qu'un EC d'anglais fasse l'ensemble de son service aux non-spécialistes.

JF : il aurait voulu que le CA dispose des résultats réels des campagnes de recrutement pour travailler sur la future campagne ; pour les chaires mixtes : l'an dernier, une chaire sur 2 à Tours n'a pas été pourvue ; quid au plan national ? –

réponse LV : poste CESR pourvu : poste IRBI, chercheur d'Oxford classé 1^{er} se voit offrir ailleurs gros budget recherche ; le 2^e classé choisit poste CNRS (ds la même équipe).

E L : on n'est pas toujours maître du calendrier : il faut demander les chaires à ce présent CA.

LV : sur le bilan des recrutements rentrée 2009. Le 1^{er} ou 2^e classé est venu, en grande majorité. – sur les 32 MCF recrutés, 7 ont doctorat de Tours, et pour les PR : 4 sur 13 étaient MCF à Tours.

11^e poste MCF occupé précédemment par Eric Athenot : fléché en pédagogie pour un parcours « relations internationales »

11^e poste MCF linguistique occupé précédemment par Mme Bonnefille : **BB : le redéploiement vers la 19^e section nuit à l'équipe LLL ; de plus, il y a de gros besoins en enseignements :**

Réponse : - en 2008-2009 : on avait 5 postes au LLL, dont un PR non publiant (entre-temps parti en retraite) ; on avait pris un poste, mais il sera récupéré.

A terme, 5 postes : 2PR (G. Col et JM. Fournier) puis 3 MCF.

- Mme Abast, recrutée en linguistique sur poste de Ph Whyte par anticipation.

- le poste de Sylvie Lefevre (9^e section) actuellement support d'ATER sera pour LLL ds 2 ans.

(Accord avec JM Fournier ; cette solution expliquée par H. Raschel au CA).

R. Coudert : remarque qu'il y a érosion de la chimie. Les jeunes MCF sont en surservice.

JF : remarque les nbx postes en 5^e section (eco), quels équilibres ? capacité de recrutement ? en mathématique il s'inquiète de la disparition de deux postes (1PRAG, 1MC) implantés à l'UFR ASH ? est-ce une logique de recentrage ? qui affaiblira la capacité de travailler entre disciplines ?

Votes :

- 11^e (2 contre – JF - 1 abs – BB suite aux explications données)
- 26^e (2 contre)
- Chaires mixtes (2 contre, JF)

Emplois vacants : BIATOSS

JF : tableau présenté au CTP : quel était son avis ? – le CTP a eu lieu vendredi matin, a voté à l'unanimité des 20 personnes.

B.Arbeille : explique les demandes (non satisfaites) de l'UFR médecine/scolarité.

Augmentation du nombre d'étudiants ; pas d'Apogée car pas encore ds le LMD.

Réponse LV : il y aura contractuel (d'une manière générale pas assez d'ATOSS).

CR CS par M. Isingrini CS des 7.7. et 8.9 :À propos des décharges pour les MCF nouvellement recrutés :

« Suite au débat un vote indicatif est proposé devant permettre de poursuivre la réflexion entre les différents acteurs l'équipe présidentielle, directeurs de laboratoire et conseil scientifique. »

JF : demande que le vote du CS de juillet soit suivi d'effet dès cette année pour les nouveaux MCF, il y en a 32, la dépense n'est pas considérable avec prise en charge sur les fonds de l'université.

E Lesigne : a priori il était pour une décharge à tous les nvx MCF. Mais il lui est apparu que ce n'était peut-être pas nécessaire ni souhaité ds ttes les disciplines.

BB : position analogue à JF. Ne pas prendre à la légère l'évolution de la position du CS qui a débouché sur un vote presque unanime.

Réponse M.I. : on discute encore, « on ne va pas noyer le poisson ». Le CS devra se reprononcer, ainsi que le CA et les dir. de laboratoire et de composantes. Au CS ce n'était qu'un premier débat. C'était un vote d'orientation. On ne revotera que quand on aura un dossier achevé. – il faudrait en rediscuter quant au volet pédagogique. De plus, les directeurs SHS restent favorables à la première proposition. – pour mise en place au prochain mouvement.

LV : les demandes sont différentes selon les disciplines ; on pourrait avoir un groupe de travail CA/CS en auditionnant quelques directeurs de labo et de composantes, de manière à voter des modalités de décharge.

Groupe travail :

BB, B Delaunay, R. Fontaine, R. Coudert

Membres du CS : à voir.

CEVU : les comptes rendus ne sont pas parvenus aux élus.
mais deux points importants :

- MCC en cas de circonstances exceptionnelles (Notamment en cas de pandémie) : « le CC pourrait être remplacé par Examen Terminal, etc. », sur décision du président ou du VP CEVU. **Mais, après nos demandes, le CA serait consulté !**
- .

Finances :

- Marchés
- Bilan des actions du sufco 2007-2008.